
Les politiques d'inclusion en enseignement supérieur au Québec et en Afrique du sud : une étude comparative

Sandrine Gris*¹

¹Université de Montréal [Montréal] – Canada

Résumé

Sous l'impulsion des organisations internationales, et en particulier de l'ONU, les États membres ont été fortement incités à revoir leurs orientations politiques en adoptant le 13 décembre 2006, la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Comment s'est-elle instituée dans les universités sud africaine et québécoise ? En Afrique du Sud tout comme au Québec, les universités sensibles aux besoins des étudiants en situation de handicap (ESH) leur offrent des services pour assurer leur inclusion. Cependant, elles ne font pas face à des enjeux et à des défis similaires. Quelles sont les voies empruntées par ces universités pour permettre aux étudiants de réussir ? Quelles sont les similitudes et les différences spécifiques des services de soutien à l'inclusion des étudiants en situation de handicap ? Ces services garantissent-ils une justice scolaire aux ESH ? Afin de répondre à ces questions, cette recherche qualitative analyse par le biais de l'approche par les capacités (Sen, 1999), la mise en œuvre des politiques d'inclusion et leur articulation à l'organisation des services pour les ESH dans les universités d'Afrique du Sud et du Québec.

Mots-Clés: Politiques d'inclusion, Enseignement supérieur, Capabilités, Afrique du Sud, Québec

*Intervenant